



**ESITC
CAEN**

Ecole Supérieure d'Ingénieurs
des Travaux de la Construction

FORMATION CONTINUE
2016-2017

BIM

UN MODE DE TRAVAIL COLLABORATIF

TITRE

UN MODE DE TRAVAIL COLLABORATIF

PUBLIC

Ingénieurs, Architectes, chefs de projet, dessinateurs de bureaux d'études et projeteurs

PROGRAMME

- Rappel des notions fondamentales de la maquette numérique
- Principes de collaboration (éléments de la convention BIM)
- Infrastructures et organisation de l'arborescence des fichiers partagées
- Revit : Projet central et sous-projets
- Revit : Collaboration inter-disciplines et les notions de copier/contrôler
- Gestion des données et échanges : Paramètres partagés, export IFC (mapping)
- Navisworks : Détection des conflits
- Échanges de commentaires BCF

OBJECTIFS

Gérer la collaboration, la gestion des conflits, les échanges et les commentaires dans un projet BIM avec Revit, Navisworks et les visionneuses IFC.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise d'un logiciel de Maquette numérique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Une formation sous forme de parcours, permettant à chaque stagiaire d'apprendre à gérer la collaboration, la gestion des conflits, les échanges et les commentaires dans un projet BIM.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT MIS EN ŒUVRE

Séances de formation en salle informatique équipée des logiciels nécessaires. Les supports pédagogiques, ainsi que toutes les ressources techniques supplémentaires qui seraient exploitées par l'action de formation, sont mis à la disposition des stagiaires.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ACQUISES
À L'ISSUE DES FORMATIONS

Chaque formation est sanctionnée par une certification attestant de l'acquisition des compétences.

INTERVENANTS

Nader BOUTROS

(Architecte, Dirigeant PASS Technologie)

DURÉE

2 jours

COÛT

840€ nets de taxe
par personne

LANGUE

Français

LIEU

ESITC Caen
Centre agréé
Autodesk (ATC®)

RÉFÉRENT

Marie Bagieu

Tél : 02 31 46 23 10

marie.bagieu@esitc-caen.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

formation.continue@esitc-caen.fr

DATES DE LA FORMATION

27 et 28 novembre 2017

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

13 novembre 2017

Toutes nos formations professionnelles sont éligibles au financement des OPCA.